

## Conseil Communal de Bassins

### Commission de gestion

#### Préavis no 9/11

#### **Préavis municipal relatif à une autorisation pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 30'000.- par cas.**

---

La Commission de Gestion s'est réunie le 2 août et le 11 août 2011.

Lors de la séance du 2 ct, la Commission des Finances était également présente. La Municipalité dans son ensemble était présente et nous a commenté ce préavis.

La Commission de Gestion était composée de Mesdames H.Elmer, F. Zesiger-Schärer & M.-R. Olmo, ainsi que de M. J. Schorr. Mesdames Anne-Marie Badel & Anne Genevay-Bolay étaient absentes et excusées lors des deux séances. Monsieur B. Treboux a pris part à la séance du 2ct et était excusé pour la séance du 11 ct.

Dans son rapport sur les comptes 2010, la Commission avait déjà relevé la nécessité d'octroyer une autorisation de dépenses à la Municipalité. La dernière législature a démontré, les incohérences pour ne pas dire le ridicule que pouvait engendrer cette situation.

Au-delà de vouloir marquer une certaine confiance à la Municipalité, il faut tenir compte surtout des impératifs économiques actuels (très forte variation des prix, délais plus restreints, etc) et de permettre à la Municipalité de travailler de manière optimale ce qui est aussi un avantage pour la collectivité.

La Commission de gestion demande à la Municipalité de bien veiller et à s'engager lors d'une dépense imprévisible qui nécessite l'utilisation de cette autorisation d'en informer immédiatement le Conseil communal et ceci lors de la séance qui suit la dépense.

#### **Conclusion :**

La Commission de Gestion propose au Conseil Communal de Bassins :

- **d'autoriser la Municipalité, pour la durée de la législature 2011-2016, à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 30'000.- par cas et d'en informer le Conseil communal lors de la séance qui suit la dépense.**

Bassins, le 12 août 2011



Herlinda Elmer

Frédérique Zesiger-Schärer

Jörg Schorr

Bernard Treboux



Maria Remedios Olmo (rapporteur)